



**Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT**

Pour la CGT l'Etat employeur doit consacrer 1 pour cent de la masse salariale au logement.

Mais il doit également chercher des compléments possibles. L'ERAFP, fond de pension obligatoire des fonctionnaires existe, alors que la CGT y était farouchement opposé.

Aujourd'hui, les fonds de l'ERAFP sont donc l'argent des agents de l'état, notre argent.

Le CA de l'ERAFP a décidé d'investir dans le logement social des fonctionnaires. Le CA, toutes OS et employeurs publics compris ont voté cette orientation à l'unanimité. Il serait donc intéressant qu'un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros par an, puissent bénéficier aux fonctionnaires.

Aussi la CGT demande que la DGAFP, sans qu'elle se dédouane de ses responsabilités, se rapproche de l'ERAFP, à ce sujet, pour compléter le parc immobilier actuel.

Il est urgent d'agir en amont et de profiter de cette opportunité. Le décret autorisant cet investissement devrait sortir d'ici octobre/Décembre 2014. Le véhicule financier pourrait être à la caisse des dépôts et consignation (via un fond de placement de la SLI).

**Il n'y aurait aucun coût pour l'Etat : l'argent des agents (via ERAFP) serait investi dans le logement social en faveur des fonctionnaires, avec une attribution par l'ETAT pour les fonctionnaires d'état. Cette opportunité ne peut pas être écartée. La CGT souhaite qu'à la prochaine CP ou au CIAS, un point sur cette proposition soit fait.**

Pour la délégation CGT : Douniazed zaouche et carole Ricous